

Au-delà du sexe de l'histoire, le genre du sujet historique et du sujet de l'histoire

Réjane SÉNAC-SLAWINSKI

Dix ans après *Ecrire l'histoire des femmes*, Françoise Thébaud nous invite à poursuivre cette aventure inachevée en n'oubliant pas celle du genre. Elle nous donne ainsi envie de plonger dans un voyage entre savoir, mémoire et pouvoir.

Recensé :

Françoise Thébaud, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Préface d'Alain Corbin, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Editions, 2007, 230 pages.

Du premier cours d'histoire des femmes organisé à l'automne 1973 par Michelle Perrot à l'Université Paris Diderot – Paris 7, et intitulé « Les femmes ont-elles une histoire ? », à la publication en 2007 d'*Ecrire l'histoire des femmes et du genre* par Françoise Thébaud, édition revue et augmentée d'*Ecrire l'histoire des femmes* publié en 1998, l'évolution terminologique a son importance. La perplexité sur le sexe de l'histoire officielle est en effet non pas remplacée, mais complétée par une injonction à transmettre l'histoire des femmes (*Women's history*) et à participer à la constitution d'une histoire des relations entre les sexes (*gender history*). L'aventure intellectuelle à laquelle nous sommes convié-e-s par cet ouvrage est donc bien celle d'un processus, voire d'une propédeutique qui, en questionnant la visibilité des deux sexes et de leur construction sociale dans l'écriture de l'histoire, interroge la discipline historique par le genre. L'édition de 1998 d'*Ecrire l'histoire des femmes* éclairait l'histoire des femmes par un parcours historiographique de plus de vingt-cinq ans ; celle de 2007 poursuit ce cheminement toujours d'actualité. La première partie analyse « l'émergence de l'histoire

des femmes ou l'affirmation d'un nouvel objet-sujet d'étude ». La deuxième, intitulée « l'histoire des femmes au féminin ou la phase d'accumulation », poursuit en particulier l'examen des enjeux de sa quête de reconnaissance institutionnelle. La troisième partie ouvre sur « le temps du genre », que les anglophones nommaient et pensaient dès le milieu des années 1980 comme une analyse genrée des processus de détermination culturelle de la différence des sexes. Les réticences à l'usage du terme « genre » illustraient, comme le soulignait Michèle Riot-Sarcey, celles de l'historiographie française à « penser l'historicité des rapports de pouvoir ».

Françoise Thébaud, auteure, mais aussi actrice car « participante de l'aventure décrite »¹ pour reprendre ses propres termes, terminait l'édition de 1998 sous forme d'invitation à poursuivre cette aventure inachevée. Elle commence la quatrième partie, intitulée « le temps du genre et de la reconnaissance ? » et rajoutée dans l'édition de 2007, par le constat d'un apaisement des polémiques du début des années 1990 autour du *gender* et par « la diffusion – ou la dilution ? – de ses problématiques »². Elle ne va cependant pas jusqu'à affirmer que l'histoire des femmes et du genre a été progressivement intégrée à la discipline, à la profession et aux institutions de recherche et d'enseignement. En effet, pour elle, s'il est légitime de dire que le genre « à la française » est devenu une « catégorie utile à l'analyse historique » selon l'historienne américaine Joan Wallach Scott, cela ne revient pas à dire que sa légitimité n'est pas questionnée. Pour illustrer cette résistance française au genre, elle cite la recommandation du 22 septembre 2005 de la Commission générale de terminologie et de néologie, suivant l'avis de l'Académie française, qui dénonce l'usage abusif de ce mot. Cette recommandation affirme que « la substitution de genre à sexe ne répond pas à un besoin linguistique », mais à un maladroit glissement du sens grammatical pour répondre aux sirènes du puritanisme anglophone qui fait du genre un cache-sexe. Les polémiques autour de cette recommandation témoignent des enjeux politiques de cette terminologie entre savoir, pouvoir et langage. En 2006, la revue *Travail, genre et sociétés* a ainsi consacré un dossier aux enjeux de cette interdiction institutionnelle du genre, dossier qui explicite les enjeux de ce triptyque en soulignant que l'ordre des mots traduit l'ordre de la société. « S'en prendre aux mots n'est pas neutre, c'est discuter aussi de l'opportunité et de la nouveauté des concepts qu'ils désignent et contribuent à forger »³. Dans cette perspective, l'analyse genrée de l'histoire n'est pas une formulation rhétorique pour succomber aux sirènes d'une histoire des femmes à

¹ Françoise Thébaud, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Préface d'Alain Corbin, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Editions, 2007, p. 173.

² *Ibid.*, p. 193.

³ Thérèse Locoh, Monique Meron, « Le 'genre' interdit ? » [Introduction « Controverse »]. *Travail, genre et sociétés*, 2006, n° 16, p. 120.

l'anglo-saxonne, mais elle « est (...) une grille de lecture, une manière de penser le monde et le politique, à travers le prisme de la différence des sexes. »⁴

Ainsi, les travaux dits d'histoire des femmes et du genre lancent un défi à l'histoire institutionnalisée, celui de dénoncer les angles morts de l'approche historique et d'interroger sa rigueur conceptuelle et méthodologique. Ce parcours historiographique de plus de trente-cinq ans d'histoire des femmes en France fait écho à la fois à des réflexions sur les pratiques du métier d'historien entre savoir, mémoire et pouvoir⁵, et à un questionnement sur d'éventuelles caractéristiques nationales de l'histoire des femmes⁶. La réflexion épistémologique sur la production historique française est alimentée par une mise en perspective de cette production nationale avec la production internationale, l'approche anglo-saxonne étant enrichie de comparaisons plus « globales » dans l'édition de 2007. Cet ouvrage interroge plus largement les enjeux d'une histoire nouvelle intégrant des objets d'étude jusqu'à lors marginalisés. *Ecrire l'histoire des femmes et du genre* questionne les notions, les catégories et les méthodes historiques, en particulier à la lumière des frontières érigées entre auteur-e-s et acteurs/actrices de l'histoire, entre l'histoire « normale » et l'histoire « militante », entre l'histoire des représentations, l'histoire sociale et culturelle, entre les discours et les pratiques. Paradoxalement, c'est sans doute parce que sa légitimité est à toujours re-conquérir que l'histoire des femmes constitue, à chaque étape de son développement, un des laboratoires les plus fascinants de la discipline historique « qui est autant ou plus un discours sur l'histoire que sur les réalités du passé dont elle est censée rendre compte »⁷.

En transmettant la mémoire de trente-cinq ans de recherche sur l'histoire des femmes et du genre – pas seulement française – cet ouvrage nous invite indéniablement à relire l'histoire à la lumière de l'exclusion et de l'invisibilité des femmes. La reconnaissance des femmes comme sujet historique interroge ainsi leur renaissance comme sujet de l'histoire, et le genre de ce sujet...

Texte paru dans laviedesidees.fr, le 31 décembre 2007

© laviedesidees.fr

⁴ Eleni Varikas, *Penser le sexe et le genre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 17.

⁵ Cf. Gérard Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin, 1996.

⁶ Cf. les débats autour de l'ouvrage de Mona Ozouf, *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française*, Paris, Fayard, 1995, en particulier *Le débat*, novembre-décembre 1995, n°87, p. 117-146.

⁷ Françoise Thébaud, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Préface d'Alain Corbin, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Editions, 2007, p. 15.